

Création de Société par Actions Simplifiée**ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL**

La banque ci-après :
CIC LYONNAISE DE BANQUE CIC VITROLLES, 7 AVENUE JEAN MOULIN 13127 VITROLLES déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 800 €.

MR BACHIR MEHDI, représentant de la société 2B LOG S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 411 BOULEVARD ROBERT FERRISSE 13730 ST VICTOIRET, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
MR BACHIR MEHDI	100	1 800 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial :

10096 18291 00052143801 27

jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 02 novembre 2023

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

LOUSSOUARN Xavier
Chargé d'Affaires Professionnels
18291@cic.fr

JST14

